UNIVERSITE DE SHERBROOKE

FACULTE DE DROIT 1974-1975

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES s'adresser à la Faculté de droit Université de Sherbrooke Sherbrooke, Québec JIK 2RI

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au Bureau du registraire Université de Sherbrooke Sherbrooke, Québec JIK 2RI

LA CITÉ UNIVERSITAIRE (CAMPUS DE L'OUEST)

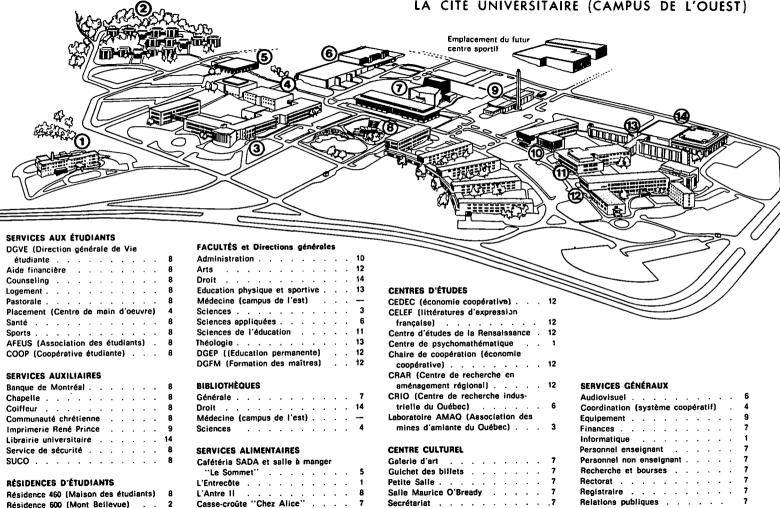


TABLE DES MATIERES

CALENDRIER	5
DIRECTION DE LA FACULTE	6
CORPS PROFESSORAL	7
PROGRAMME DES ETUDES	9
DESCRIPTION DES COURS	
Cours obligatoires	
ICI droit civil	10
ICO droit commercial	12
IPU droit public	12
1SO droit social	14
Cours optionnels	
OCI droit civil	14
OCO droit commercial	
OPU droit public	
OSO droit social	
PRIX (décernés en 1973-74)	

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du ler mai 1974. L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1974-197

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974

Mardi 3 septembre Journée d'accueil et d'information à l'intention des nou-

veaux étudiants de première année.

Lundi 9 septembre Début des cours.

Lundi 14 octobre Action de Grâces. Congé universitaire.

Mardi 10 décembre Début de la période des examens pour le trimestre d'automne.

Samedi 21 décembre Fin de la période des examens pour le trimestre d'automne

et début des vacances de Noël.

TRIMESTRE D'HIVER 1975

Lundi 6 janvier Reprise des cours.

Jeudi 27 février Début de la période de relâche.

Mardi 4 mars Reprise des cours.

Jeudi 10 avril Début de la période des examens du trimestre d'hiver.

Samedi 26 avril Fin du trimestre d'hiver.

DIRECTION DE LA FACULTE

EXECUTIF

Douen: Jean MELANSON

Vice-doyens: Jacques J. ANCTIL

Jean-Marie LAVOIE

Secrétaire: Jacques LEMAY

CONSEIL

Jean MELANSON, président
Jacques J. ANCTIL
Pierre BLACHE
Pierre BOILY
Richard CREPEAU
André GRAVEL
Robert P. KOURI
Jean-Marie LAVOIE
Jacques LEMAY
Alain MAJOR
Jean-Louis PELOQUIN
Yves RHO
Jean SYLVESTRE
Guy TANGUAY

DIRECTEUR DE L'ENTRAINEMENT PROFESSIONNEL DU NOTARIAT

Jacques AUGER

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Guy TANGUAY

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Hélène TESSIER

CORPS PROFESSORAL

```
Professeurs titulaires
BLACHE Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)
CHARRON Me Camille, B.A., LL.B. (Laval).
CREPEAU Me Richard, C.R., B.A., LL.L. (Montréal)
FRECHETTE Me Jean-Guy, M.A., L.Ph. (Ottawa), LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Montréal)
      LL.D. (Montréal).
GUY Me Marcel, B.A., LL.L. (Laval).
MELANSON Me Jean, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Ottawa).
Professeurs agrégés
ANCTIL Me Jacques J., B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval). BERGERON Me Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval).
BILODEAU Me Paul-Emile, B.A., LL.L. (Sherbrooke).
BOISCLAIR Me Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Grenoble).
DUBE Me Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'Institut des sciences socia-
les du travail (Paris), (en congé d'études).
DUBE Me Marcel, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal).
DUSSAULT Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Harvard).
FORTIN Me Clément, B.A., LL.L. (Sherbrooke).
KOURI Me Robert P., B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.C.L. (McGill), (en congé d'études).
LAVOIE Me Jean-Marie, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal).
LEMAY Me Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal).
PATENAUDE Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal), (en congé d'études).
TANGUAY Me Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), B. Bibl. (Montréal).
Professeurs adjoints
ARCHAMBAULT Me Denis, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Harvard).
AUGER Me Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal).
DURAND Me Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke).
FABIEN Me Claude, B.A., LL.L. (Montréal).
GAGNON Me Jean, B.A., B. Péd. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke).
GERNAIN Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal).
HOME Me William, B.A., LL.L. (Sherbrooke).
JOLIN Me Marc, B.A., LL.L. (Sherbrooke).
MURE Georges, B.A., LL.L. (Grenoble), Diplôme d'études judiciaires (Grenoble) D.E.S.
      (Grenoble), (en congé d'études).
POIRIER Michel, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke).
SLOSAR Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble).
TURCOTTE Me René, B.A. (économique), LL.L. (Sherbrooke).
Professeurs invités
BERGERON Me Léonard, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Magog.
CLAIR Me Michel, LL.L., maîtrise en criminologie, avocat à la Commission des Services
      Juridiques.
GAGNON, Me Jean-Denis, LL.L., D.E.S., professeur à la Faculté de droit de l'univer-
     sité de Montréal.
LEMIEUX Pierre, B.Com., M.Com. (comptabilité), M.B.A. (Sherbrooke), C.A. professeur
      à la Faculté d'administration de l'université de Sherbrooke.
MANKIEWICZ Me René H., docteur en droit (Lyon) conseiller juridique de l'O.A.C.I.
PARENT-JOHNSON Me Marie-Louise, B.A., LL.L. (Montréal). PICHETTE Me Serge, B.A., LL.L. (Laval), D.E.S. (Lyon), professeur à la Faculté
      de droit de l'Université de Montréal.
PINEAU M. Jean, LL.L. (Bordeaux), docteur en droit (Bordeaux), professeur à la Fa-
      culté de droit de l'université de Montréal.
POURCELET M. Michel, LL.L. (Bordeaux), LL.M. (McGill), LL.D. (Paris), professeur
      à la faculté de droit de l'Université de Montréal.
PROVENCAL Me Gaston, LL.L. (Sherbrooke).
RIVES-LANGE, Jean-Louis, LL.L., professeur à la faculté de droit et des sciences
     écomomiques de Montpellier.
```

Conférenciers 1973-1974

DAVID, René, professeur agrégé des facultés de droit et des sciences économiques de Rrance, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques d'Aix-en-Provence.

FAUCHER Me Raymond, Office de la protection du consommateur.

Juges et avocats invités à l'occasion des procès-simulés

ALLAIRE Me Gérald, avocat à Sherbrooke. BERGERON Me Léonard, avocat à Magog. BOILY Me Pierre, avocat à Sherbrooke. DUBE Me Laurent, avocat à Sherbrooke. FECTEAU Me Ronald, avocat à Sherbrooke. FRECHETTE Me Reynald, avocat à Sherbrooke. GAGNON Me Jean-Jacques, avocat à Montréal. GRATTON Me Bernard, avocat à Montréal. MOISAN Me Jean, avocat à Arthabaska. PELOQUIN M. le juge Jean-Louis, Cour provinciale, St-François. PEPIN Me Hubert, avocat à Sherbrooke. PINARD M. le juge Claude, Cour provinciale, Arthabaska. POPOVICI Me Adrian, avocat à Montréal. ROBERGE Me Yvon, avocat à Sherbrooke. ROUILLARD M. le juge Jean, Cour du bien-être social, Sherbrooke. TOTH M. le juge Thomas, Cour supérieure St-François. TREMBLAY Me Serge D., avocat à Montréal. ZAOR Me Dewey, avocat à Sherbrooke.

PROGRAMME DES ETUDES

première année

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974

ICI 101	3 Obligations I
ICI 103	3 Biens et prescription
ICI 104	3 Personnalité juridique
	et famille
IC1 108	3 Procédure civile I

ICI 1083 Procedure civile I IPU 1013 Droit constitutionnel I

deuxième année

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974

ICI 2113	Régimes matrimoniaux
	et libéralités
ICI 2093	Successions
ICI 2103	Droit international privé
IPU 2033	Droit pénal II
IPU 2053	Droit administratif gé-
	néral I

troisième année

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974

ICO 3023	Commercialité des actes et
	effets négociables
ICO 3033	Faillite et liquidations
IPU 3063	Droit fiscal I
OCI 3172	Droit de la protection du
	consommateur I
OCI 3162	Droit médical
OCO 3112	Marques de commerce
000 3072	Droit aérien
OCO 3132	Les techniques modernes de
	paiement et de crédit
OCO 3122	
OPU 3112	Organisations interna-
	tionales
OPU 3082	Droit pénal III
OSO 3032	Droit social
OSO 3012	Histoire du droit

TRIMESTRE D'HIVER 1975

ICI 1023 Obligations II
ICI 1073 Responsabilité civile
ICI 1053 Contrats spéciaux I
ICI 1063 Sûretés réelles et person-:
nelles
IPU 1023 Droit pénal I

TRIMESTRE D'HIVER 1975

ICI	1233	Procédure civile II	
ICO	2013	Droit des sociétés et	
		compagnies	
IPU	2043	Droit international	
		public	
150	2013	Droit du travail	
ΙPU	2073	Droit constitutionnel	11

TRIMESTRE D'HIVER 1975

ICI	3143	Preuve civile et publicité
IPU	3093	Droit administratif II
ICO	3043	Contrats spéciaux II
OCI	3182	Droit de la protection du
		consommateur II
000	3082	Droit du transport terrestre
000	3092	Droit des coopératives
000	3102	Droit fiscal II
000	3142	Droit sur les successions,
		impôts sur les dons etc
OPU	3012	Droit correctionnel & crimi-
		nologie
OPU	3072	Libertés publiques
OPU	3092	Réglementation internationale
		des relations économiques
		et inter-étatiques
OPU	3132	Droit pé nal fédéral
OSO	3022	Les droits de la jeunesse

DESCRIPTION DES COURS

Remarque préliminaire: Le code utilisé en regard de chacun des titres de cours s'interprète comme suit: la première lettre révèle si l'enseignement est obligatoires (I) ou optionnel (O); les deux autres lettres indiquent à quel comaine se rattache le cours: droit civil (CI), droit public (PU), droit social (SO), droit commercial (CO), méthodologie (ME).

Le premier chiffre situe le cours dans l'une des trois années de licence; les deux autres chiffres révèlent l'ordre assigné au cours parmi les cours obligatoires ou optionnels du domaine juridique auquel il appartient; le dernier chiffre donne le nombre de crédits affectés à l'enseignement.

Ainsi le code ICO 2033 indique qu'il s'agit d'un cours obligatoire de deuxième année, qu'il est le troisième cours de droit commercial obligatoire, et qu'on lui alloue 3 crédits.

Cours obligatoires

DROIT CIVIL

ICI 1013 et 1023 DROIT DES OBLIGATIONS — Le domaine des obligations: aspect économique et aspect juridique. Sources et facteurs d'évolution du Droit québécois des obligations. Le contrat: sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats: la gestion d'affaires, la répétition de l'indû et l'enrichissement sans cause. Les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. — Volumes obligatoires: Polycopié préparé par les professeurs Marcel Guy et Marcel Dubé; Traité élémentaire de droit civil sur LES OBLIGATIONS, par le professeur Jean-Louis Baudouin.

Professeurs: Marcel DUBE, Marcel GUY.

ICI 1033 BIENS ET PRESCRIPTION — La classification des biens; les droits réels principaux; la prescription acquisitive et extinctive. — Méthode de travail: polycopié, recueil d'arrêts, discussions en classe, analyse de cas pratiques.

Professeurs: Denis ARCHAMBAULT, Robert P. KOURI

ICI 1043 PERSONNALITE JURIDIQUE ET FAMILLE — Droit des personnes: la personnalité juridique (personne physique, personne morale), le nom, le domicile, les actes de l'état civil, l'absence, droit, pouvoir, capacité (analyse et distinction), les incapacités. — Droit de la famille: le mariage - conditions de formation, nullités; divorce; séparation de corps. - L'union libre. - Filiations légitimes, naturelles et adoptives - Les droits de la famille - droits et pouvoirs extra-patrimoniaux des époux, obligations des époux, droits des enfants, obligations des parents, etc...

Professeurs: Claude BOISCLAIR, Jean PINEAU

ICI 1053 CONTRATS SPECIAUX I — Etude et analyse des contrats suivants: vente, louage, contrat d'entreprise, etc...

Professeurs: P.- Emile BILODEAU, William HOME

ICI 1063 SURETES REELLES ET PERSONNELLES — Le cours sur les suretés a pour but de familiariser l'étudiant aux différentes sortes de garanties qu'un débiteur peut fournir à son créancier ou que la loi accorde à un créancier. Ainsi, l'étudiant se familiarisera avec des garanties telles que l'hypothèque, le gage avec ou sans dépossession, le droit de rétention, les privilèges mobiliers et immobiliers et certaines garanties de droit statutaire.

Professeurs: Jacques AUGER, Jacques LEMAY

ICI 1073 RESPONSABILITE CIVILE — Le cours de responsabilité civile étudie principalement: le régime de responsabilité délictuelle créé par les articles 1053 à 1056-c du Code civil; les exceptions de plus en plus nombreuses imposées à ce régime par des lois particulières, notamment la Loi des accidents du travail, la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et la Loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le régime de responsabilité contractuelle créé par

les articles 1065, 1070 à 1078 et autres articles connexes du Code civil. dans ses relations et ses distinctions avec le régime de responsabilité délictuelle.

Professeurs: Claude FABIEN, Jean PINEAU

ICI 1083 PROCEDURE CIVILE I — Cet enseignement cherche d'abord à familiariser l'étudiant avec la mise en oeuvre judiciaire d'un droit. Une partie audio-visuelle reconstitue l'histoire d'une action. Les principes fondamentaux, les principaux tribunaux et les personnages clés de l'organisation judiciaire sont ensuite présentés et expliqués. Une étude des procédures ordinaires en première instance suit cette introduction, couvrant ainsi les articles 1 à 457 du Code de procédure civile.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Roger DURAND

ICI 2093 SUCCESSIONS — Planification successorale: donations à cause de mort, testaments, substitutions. Successions légales et testamentaires: ouverture, dévolution, transmission, liquidation. Procédures d'intérêt successoral: pétition d'hérédité, vérification de testament, lettres de vérification, envoi en possession, bénéfice d'inventaire. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions. Fiducie. Ouvrages nécessaires: Code civil, Code de procédure civile, "Successions et libéralités" de Germain Brière, un recueil de jurisprudence et de doctrine.

Professeur: Camille CHARRON

ICI 2103 DROIT INTERNATIONAL PRIVE I — Etude des solutions législatives et jurisprudentielles aux problèmes de conflits de lois et de juridiction.

Professeur: Un professeur invité.

ICI 2113 REGIMES MATRIMONIAUX ET LIBERALITES

- a) Les régimes matrimoniaux (2 crédits) Principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur. Formation, fonctionnement et extinction des trois régimes spécifiquement réglementés par le législateur: la société d'acquêts, la communauté de meubles et d'acquêts, et la séparation de biens.
- b) Les donations (1 crédit) Ce cours est une analyse des donations entre vifs en général et des donations par contrat de mariage.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Jean GAGNON

ICI 2133 PROCEDURE CIVILE II — Le cours comprendra trois parties principales: le jugement, les voies de recours et les voies d'exécution. Dans la première seront étudiés la classification, les règles et les effets du jugement. Une fois le jugement rendu, la partie insatisfaite doit avoir la possibilité d'exercer une voie de recours contre le jugement. S'offriront à elle les voies de rétractation ou les voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel feront l'objet de la deuxième partie. La dernière partie du cours sera consacrée aux voies d'exécution du jugement. Y seront étudiées les mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement, et les mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière qu'elle soit entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Léonard BERGERON, professeur invité.

ICI 3143 PREUVE CIVILE ET PUBLICITE — Différents systèmes de preuve; la preuve en matière civile et en matière commerciale; le commencement de preuve par écrit; la règle de la meilleure preuve; force probante des écrits authentiques, semi-authentiques et des écrits sous seing privé. Description des registres de l'état civil. Nature et caractères de l'enregistrement des droits, réels ou autres. Organisation matérielle: cadastre, régistres, modes d'enregistrement. Devoirs et responsabilité du régistrateur. Règles de fond: domaine de l'enregistrement, personnes affectées, effets, rangs des droits réels. Radiation des droit. Influences de la publicité sur le droit privé et public, provincial et fédéral. La publicité en droit comparé.

Professeurs: Claude FABIEN, Jean GAGNON

DROIT COMMERCIAL

ICO 2013 DROIT DES SOCIETES ET COMPAGNIES — Initiation au droit des sociétés et compagnies. Historique. Formation des sociétés du Code civil. Constitution des compagnies. Fonctionnement des compagnies. Lecture obligatoire de textes et arrêts, discussion en classe.

Professeurs: Clément FORTIN, Roger DURAND

ICO 3023 COMMERCIALITE DES ACTES ET EFFETS NEGOCIABLES — Opportunité de distinguer entre le droit civil et le droit commercial. Critère de la commercialité. Présentation et appréciation de certains actes de la vie commerciale. Etude détaillée des actes dits "de commerce par la forme": lettre de change, chèque, billet à ordre, conditions de formation; modes et effets de la négociation; droits et obligations des parties à l'acte. Les étudiants se familiariseront avec les effets négociables en consultant utilement le Précis de Maximilien Caron, Droit des effets de commerce "en vigueur dans la Province de Québec" 6e édition.

Professeur: Georges MURE

ICO 3033 DROIT DE LA FAILLITE ET DES LIQUIDATIONS — Etude critique des sources et méthodologie. Fonctions de ce droit. Structures administratives et judiciaires. Liquidation volontaire et forcée des patrimoines. Le concordat. Droit et obligations des parties. Liquidations des compagnies solvables et insolvables.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Michel POIRIER

ICO 3043 CONTRATS SPECIAUX II

- a) Assurance:
 - Historique et notions techniques.
 - Principes généraux applicables aux différentes sortes d'assurances: caractéristiques et éléments fondamentaux de ce contrat.
 - Principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance-incendie et à l'assurance-responsabilité.
- b) Le Mandat
- c) Les rentes: de particuliers des assureurs

Professeur: Jean-Guy BERGERON

DROIT PUBLIC

IPU 1013 DROIT CONSTITUTIONNEL I

- a) Introduction consacrée à la notion de constitution et aux sources du droit constitutionnel en général, et à la genèse de la constitution canadienne.
- b) Principes fondamentaux du droit constitutionnel canadien, abstraction faite du fédéralisme: représentativité, responsabilité, souveraineté, légalité...
- c) Institutions parlementaires, gouvernementales et administratives, et processus législatif.
- d) Les droits fondamentaux sous la constitution canadienne et sous la déclaration canadienne des droits de l'homme.

Professeurs: Pierre GERMAIN, professeur invité.

IPU 1023 DROIT PENAL I — Général: sujet, intérêt, but, domaine, origine et évolution du droit pénal canadien. Les éléments de l'infraction. Les principes de base, les moyens de défense et les parties aux infractions. — Ouvrages recommandés: "Criminal Law - The General Part" par G.Williams, 2nd Ed. 1961; "Le Mens Rea en droit pénal canadien" par le professeur J. Fortin. — Méthodologie: cours magistral — Spécial: étude détaillée des principales infractions concernant l'ordre public, l'administration de la justice, la sexualité, les jeux et paris, les atteintes à l'intégrité personnelle, aux droits de propriété et aux biens. —

Méthodologie: droit pénal appliqué aux cas pratiques commentés aux cours.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2033 DROIT PENAL II — Etude de règles de preuve et de procédure en matière pénale. Il comporte l'analyse des principales dispositions du Code criminel, de la Loi de la preuve du Canada, de certaines lois provinciales à caractère pénal et de l'incidence du droit des libertés fondamentales dans ce domaine.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2043 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Première partie: sujets du droit international public. — L'Etat souverain, ses éléments constitutifs: territoire et l'extension de la compétence territoriale, population (statut des nationaux et des étrangers), organes des relations extérieures (suprêmes, diplomatiques et consulaires) et leur statut particulier à l'étranger; Corollaire de l'existence d'un état souverain: reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'Etats. Autres sujets du droit international - organisations internationales, composantes de l'Etat fédéral.

Deuxième partie: sources du droit international. — Coutume internationale. Traités internationaux: leur conclusion et exécution. Décision des organisations internationales et actes unilatéraux. Yaleur du droit international dans l'ordre juridique interne canadien.

Troisième partie: objets de la réglementation internationale. — Coopération internationale: domaine international (haute mer, air et espace cosmique); domaines nationaux (droits de l'homme); domaines de collaboration internationale (économique, transports et communications, culture et science). Conflits internationaux: règlement pacifique diplomatique et judiciaire, règlement par l'usage de la force licite et illicite, droit des conflits armés et de neutralité.

Professeurs: Stanislas SLOSAR, professeur invité.

IPU 2053 DROIT ADMINISTRATIF GENERAL I — Organisation de l'administration fédérale et provinciale, Actes unilatéraux (règlementaire, administratif, judiciaire, quasi-judiciaire, ministériel) et bilatéraux de l'administration, Contrôle interne (hiérarchique et de tutelle) et externe (parlementaire et judiciaire) de l'administration.

Professeurs: Pierre BLACHE, Jean-Marie LAVOIE

IPU 2073 DROIT CONSTITUTIONNEL II

- 1. Le Fédéralisme canadien au regard des principes fondamentaux du Fédéralisme: autonomie, équilibre des ressources et responsabilité, coordination.
- Structure du partage fédératif canadien: pouvoir général, pouvoir résiduaire, pouvoirs énumérés,...
- Les principales doctrines jurisprudentielles du partage: le pouvoir d'empiéter, les compétences incidentes ou implicites, le double aspect,...
- 4. L'état du partage fédératif sur certaines questions clefs comme le domaine, le pouvoir judiciaire, le droit pénal et l'administration de la Justice, le commerce et la propriété et le droit civil, la famille, le travail.

Professeur: Pierre BLACHE

IPU 3063 DROIT FISCAL I -

Première partie: principes généraux et concepts fondamentaux de finances publiques; objectifs et importance de la fiscalité; la fiscalité et le régime constitutionnel canadien.

Deuxième partie: l'organisation administrative et les mécanismes d'adjudication en matière fiscale, les sources et les principes d'interprétation du droit fiscal; L'unité d'imposition, ses conséquences, ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu; les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu ainsi que les principaux éléments et déductions du revenu provenant des différentes sources, i.e. charge et emploi, bien, entreprise, gains et pertes en capital, etc.; les

règles concernant le calcul du revenu impôsable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers et aperçu du régime applicable aux corporations.

Professeurs: Pierre DUSSAULT, Marc JOLIN

IPU 3093 DROIT ADMINISTRATIF II

Première partie: Structures municipales: 3 sous-thèmes:

- Nature, érection et modification de la municipalité
- Organisation de la municipalité
- Moyens d'expression de la municipalité

Deuxième partie: Fonctionnement de la municipalité

- Champ de compétence Exercice des pouvoirs
- Etude des finances et services municipaux

Troisième partie: Le contrôle de la municipalité

- Contrôle administratif
- Contrôle judiciaire sur les agents, sur la corporation elle-même (cassation des ordonnances du rôle d'évaluation) et responsabilité civile de la municipalité
- 3. Contrôle politique: par les gouvernements supérieurs fédéral et provincial - et par les citoyens.

Professeurs: Pierre GERMAIN, Denis ARCHAMBAULT

DROIT SOCIAL

ISO 2013 DROIT DU TRAVAIL I

Première partie: étude du contrat individuel de travail et de la convention collec-Analyse du système de négociation collective, des notions d'employeur et d'association de salariés, des mécanismes de formation et d'accréditation de l'association des salariés. Description du déroulement du processus de négociation et des impasses qui mênent à la grève, au lock-out ou à l'arbitrage de différend. Etude de la convention collective de travail, but ultime de tous ces mécanismes juridiques.

Deuxième partie: on trairera de la détermination étatique des conditions de travail. On analysera une série de lois, telles la Loi du salaire minimum et la Loi sur la discrimination dans l'emploi.

Troisième partie: il sera fait une analyse des systèmes de détermination mixte des conditions de travail, c'est-à-dire des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi des décrets de convention collective et la Loi des relations du travail dans l'industrie de la construction.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Jean-Denis GAGNON

Cours optionnels

Remarque préliminaire : o ette liste sera complétée aussitôt que la faculté sera informée de ses disponibilités financièrec. De plus, la faculté ne s'engage pas à offrir tous les enseignements optionnels décrits ici. It peut arriver que trop peu d'étudiants s'inscrivent à certains d'entre eux ou qu'un professeur ne puisse donner son cours.

DROIT CIVIL

OCI 3162 DROIT MEDICAL — L'étude de la responsabilité civile des médecins ainsi que des autres professionnels de la santé. Les problèmes de la médecine moderne sont également examinés tels que la transplantation, l'avortement, la stérilisation, le transsexualisme, l'insémination artificielle, etc...

Professeur: Robert P. KOURI

OCI 3172 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR I — Analyse de la nouvelle législation québécoise en matière de protection du consommateur (Bill 45). Etude des différentes sections de la loi et des règlements (formation des contrats, exécution, garanties, publicité, vendeurs itinérants, sanctions civiles et pénales) en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Etude particulière du rôle et des pouvoirs de l'Office de la protection du consommateur et du Conseil de la protection du consommateur. Ce cours permettra enfin, à titre subsidiaire, de prendre connaissance de l'existence de diverses législations tant fédérales que provinciales concernant la protection du consommateur.

Professeurs: Marcel DUBE, Jacques LEMAY

OCI 3182 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR II — Ce cours vise en un premier temps à faite prendre conscience de la relative étendue et de la dispersité de la législation canadienne en ce domaine, pour tenter de cerner le concept de consommateur. Dans un deuxième temps, nous nous livrerons à une étude législative, jurisprudentielle et suivant le cas doctrinale de certaines questions relatives au droit de la consommation telles que: l. la publicité trompeuse, 2. la responsabilité du fabricant, 3. l'emballage et l'étiquetage des produits, 4. certaines normes relatives à la qualité et à la sécurité des véhicules automobiles.

Professeurs: Marcel DUBE, Jacques LEMAY

DROIT COMMERCIAL

OCO 3072 DROIT AERIEN — Droit international et comparé sur les questions de droit aérien public et privé. Cadres juridiques international et national des transports aériens (O.A.C.I.; I.A.T.A.; Loi canadienne sur la navigation aérienne). Régime des aéronefs. Responsabilité des transporteurs et exploitants (convention de Varsovie, Genève, Rome); Droit aérien pénal.

Professeur: René MANKIEWICZ

OCO 3082 DROIT DU TRANSPORT TERRESTRE — Questions relatives aux sources provinciales et fédérales en matière de transport. Transport de marchandises; modalités, formation et exécution du contrat, responsabilité. Transport de personnes: à titre onéreux, à titre gratuit. Le contentieux.

Professeur: Michel POURCELET

OCO 3092 DROIT DES COOPERATIVES — Initiation au système coopératif. Bref historique de la coopération au Québec et du droit québécois des coopératives. Etude des principes coopératifs formulés par l'Alliance Coopérative Internationale. Etude de la législation québécoise: nature, objectifs principaux, formation et fonctionnement des coopératives.

Lois à l'étude: Loi des associations coopératives; Loi des caisses d'épargne et de crédit; Loi des syndicats coopératifs.

Professeur: Roger DURAND

OCO 3102 DROIT FISCAL II — La première partie de ce cours comportera un examen de certaines dispositions fondamentales en matière d'impôt sur le revenu dans le contexte de l'exploitation d'une entreprise et affectant soit la constitution, l'exercice, la réorganisation, la cessation d'exploitation, la vente ou le transfert des actifs d'une telle entreprise suivant les différents types d'organisation juridique utilisés pour son exploitation... La deuxième partie du cours consistera en une analyse plus spécifique d'une série de problèmes découlant des différents régimes d'imposition applicables aux corporations suivant leur type, la source de leurs revenus, etc..., de même que des dispositions et mécanismes régissant la distribution des gains de ces corporations avec les conséquences en découlant au niveau de l'imposition de leurs actionnaires. Finalement, certains problèmes seront analysés en rapport avec les aspects internationaux de la fiscalité canadienne et concernant tant l'imposition du revenu de provenance étrangère des Canadiens que l'imposition du revenu canadien des étrangers.

Professeur: Pierre DUSSAULT

OCO 3112 MARQUES DE COMMERCE — Introduction: évolution historique du droit des marques; fonctions de la marque; définition; classification; effets économiques des marques de commerce. Personnes admises à l'enregistrement. Caractères d'une marque enregistrable. Enregistrement; procédures et effets. Modification du registre. Opérations juridiques dont fait l'objet une marque: cession et licence. Le contentieux du droit des marques: l'action en contrefaçon, l'action en concurrence déloyale, l'action en dépréciation de la clientèle.

Professeur: Serge PICHETTE

OCO 3122 COMPTABILITE — L'objectif de ce cours sera double. Dans une première partie nous allons étudier les fondements de la comptabilité. Nous verrons les différents états financiers que fournit la comptabilité, tels que, le bilan, l'état des bénéfices, l'état des bénéfices réinvestis, et l'état de l'évolution de la situation financière. Dans cette partie, il sera également question des principes et des techniques utilisés dans le préparation de ces états financiers. Dans la deuxième partie du cours, nous appliquerons les connaissances de base acquises à des situations intéressant particulièrement des étudiants en droit, telles que la comptabilisation des fonds détenus en fiducie et les registres d'un cabinet d'avocat. En plus, nous traiterons de l'analyse de la situation financière d'une entreprise, des modalités de financement, etc...

Professeur: Pierre LEMIEUX

OCO 3132 LES TECHNIQUES MODERNES DE PAIEMENT ET DE CREDIT

1. Techniques de paiement: paiement par l'intermédiaire des banques - mécanismes de ces paiements (virement, compensation entre banques) - les mandats déclenchant ces mécanismes (l'ordre de virement, la domiciliation en banque des effets de commerce, le prélèvement d'office, les lettres de crédit, les cartes de crédit).

 Techniques de crédit: la responsabilité des banques, le coût du crédit, l'ouverture du crédit, le prêt, l'escompte, le factoring, le financement des ventes internationales, etc...

Professeur: Jean-Louis RIVES-LANGE

OCO 3142 DROIT SUR LES SUCCESSIONS — Concept de domicile, situs des biens, masse imposable, taux, calcul, responsabilité de paiement, administration. Impôt sur les dons, assujettissement, évaluation, transactions touchées, valeur imposable. Impôts fédéral et provincial sur le revenu: explication des dispositions au décès; l'impôt sur le gain en capital (sur biens en général et sur biens amortissables); exemptions, exclusions, roulements.

Professeur: Marc JOLIN

DROIT PUBLIC

OPU 3012 DROIT CORRECTIONNEL ET CRIMINOLOGIE — D'une part, le cours portera sur les lois suivantes: Loi sur la libération du détenu, Loi sur les pénitenciers, Loi sur les prisons et maisons de correction, Loi du casier judiciaire, Loi de la Jeunesse délinquante, Loi de la Protection de la Jeunesse, Probation adulte et juvénile. D'autre part, un deuxième aspect du cours sera constitué sur un choix de textes dont la lecture sera tantôt obligatoire, tantôt facultative. Ces lectures auront pour but d'introduire les étudiants aux différentes approches de la criminologie, soit la psycho-criminogénèse, la socio-criminogénèse et la bio-criminogénèse.

Professeur: Michel CLAIR

OPU 3072 LIBERTES PUBLIQUES — Les droits judiciaires fondamentaux sous la Déclaration canadienne des droits de l'homme.

Première partie: Partage des compétences législatives sur cet aspect des droits fondamentaux et explication du statut général de la Déclaration canadienne.

Deuxième partie: Analyse approfondie d'arrêts pertinents sur plusieurs problèmes comme l'égalité devant le droit, la présomption d'innocence, le droit à l'avocat, la recevabilité des preuves obtenues au mépris de la Déclaration canadienne, etc...

Professeur: Pierre BLACHE

OPU 3082 DROIT PENAL III — Changements opérés par la nouvelle loi sur la réforme du cautionnement, l'appel, la preuve et les règles de pratique. Méthode: cours magistral et cas pratiques. Ouvrage recommandé: "Droit pénal canadien" par le juge I. Lagarde, Ed. 1962.

Professeur: Richard CREPEAU

OPU 3092 REGLEMENTATION INTERNATIONALE DES RELATIONS ECONOMIQUES INTER-ETATIQUES. - Intensité et formes des relations internationales. Distinction entre relations internationales et transactions internationales. Présentation globàle de la réglementation. Réglementation du commerce international. Régime de l'Accord général sur les tarifs et le commerce: stabilité des tarifs douaniers et élimination des obstacles non-tarifaires au commerce. Son application dans les accords commerciaux bilatéraux. Régimes d'exception des groupements économiques régionaux: unions économiques des marchés libres et celle des marchés planifiés. Réglementation particulière du commerce de certaines matières premières. Réglementation monétaire internationale. Régime général du Fonds monétaire international: stabilité des parités et convertibilités des monnaies, dosage des liquidités internationales à partir du fonds de réserve. Pratique internationale: accords de paiement bilatéraux et coopération monétaire et financière régionale. Réglementation de l'assistance économique. Assistance bilatérale et multilatérale par l'entremise de l'organisation internationale. Assistance technique. Dons de fournitures. Techniques d'assistance financière: dons et prêts privilégiés, faveurs fiscales, banques de développement et autres organismes internationaux.

Professeur: Stanislas SLOSAR

OPU 3112 ORGANISATIONS INTERNATIONALES — Conditions de développement de la coopération internationale: interdépendance politico-militaire, économique, technologique et culturelle, organisation internationale - institutionnalisation de cette coopération - régionale ou universelle. Aspect organique, qualité de membre de l'organisation, organes, leur hiérarchie et composition: représentants des Etats ou fonctionnaires - principes de la fonction publique internationale, statut juridique de l'organisation internationale sur le territoire étatique. Aspect fonctionnel: principes d'action des Etats et de l'organisation: compétences expresses et implicites de l'organisation internationale, financement des organisations internationales et ses incidences sur les compétences; législation internationale (réglementation ou recommandation) et son exécution (activité opérationnelle ou surveillance) par l'organisation internationale et par les Etats. Conclusion: passage de la société confédérative à la société fédérale internationale.

Professeur: Stanislas SLOSAR

OPU 3132 DROIT PENAL FEDERAL -- L'objet du cours est l'etude des principaux statuts fédéraux à caractère pénal autres que le Code criminel.

Première partie: Administration et application de la législation en ce domaine. Procédure applicable aux actes criminels et infractions créés par les statuts fédéraux. Règles de preuve. Principes élémentaires d'interprétation.

Deuxième partie: Problèmes choisis: Loi sur les aliments et drogues. Loi sur les stupéfiants. Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la faillite. Loi sur les douanes. Loi sur l'immigration.

Professeur: Michel POIRIER

DROIT SOCIAL

OSO 3012 HISTOIRE DU DROIT Professeur: Gaston PROVENCAL

OSO 3022 LES DROITS DE LA JEUNESSE — Sous ce titre général, nous étudierons divers textes de loi tirés de la Loi sur les jeunes délinquants, de la Loi de la protection de la jeunesse. Nous examinerons également les problèmes des mesures de placement, des foyers nourriciers, des garderies et diverses lois se rattachant directement ou indirectement à la jeunesse au point de vue socio-juridique.

Professeur: Claude BOISCLAIR

OSO 3032 DROIT SOCIAL — Etude des postulats de la philosophie sociale et de l'évolution historique des concepts dans la perspective de la formation d'un droit à la sécurité sociale. Analyse du partage des pouvoirs entre les gouvernements central et québécois. Etude des recommandations du rapport Castonguay et de la Loi 65 (Loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux). Etude des diverses lois ayant un aspect social. Aspects administratifs.

Professeur: Marie-Louise PARENT-JOHNSON

PRIX

PRIX DU BARREAU DU QUEBEC

Décerné à l'étudiant qui s'est classé premier, option Barreau, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Martin BUREAU

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiant qui se classe premier, option Notariat, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Yves NEAULT

PRIX CARSWELL COMPANY LIMITED

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en deuxième année.

Bénéficiaire: Maurice BROSSARD

PRIX WILSON ET LAFLEUR LIMITEE

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en première année.

Bénéficiaire: Michel KRAUSS

^{*}Décernés au terme de l'année universitaire 1973-74.